**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

PROGRAMME D’ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

**Essai sur la réforme**

Travail remis à

**Sylvie Viola**

dans le cadre du cours

DDD1210-40

Didactique générale et modèles d’enseignement au primaire

Par

**Sophie Richard**

Automne 2013

**POUR LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS**

L'enseignement sera ma deuxième carrière. Durant ma première carrière en ingénierie, la formation continue faisait partie de ma vie professionnelle et il me semble inconcevable que ça ne soit pas le cas pour la grande majorité des enseignants.

Il est essentiel pour tout professionnel digne de ce nom de mettre à jour ses connaissances et ses méthodes de travail. Personne n'accepterait d'aller chez un dentiste qui n'a pas actualisé ses connaissances, ses techniques et ses outils depuis 20 ans. Pourquoi l’accepter de la part des professionnels de l'enseignement?

Selon Yves Nadon (2013) : «Les élèves n'ont pas le choix d'être à l'école, mais, nous, nous avons fait le choix conscient d'y être et d'enseigner. Ces enfants ne méritent-ils pas le meilleur de nous?» L'expérience et l’analyse réflexive seules ne sont pas suffisantes. Pour devenir meilleur, on doit s’investir personnellement dans notre formation continue. Le développement professionnel est si important qu’il figure même parmi les 13 compétences professionnelles qu’un enseignant doit maîtriser.

Il est essentiel que les enseignants développent une vision à long terme quant à leur développement professionnel. Le temps libéré pour cette fin ne doit pas être utilisé pour planifier et corriger. Il y aura toujours quelque chose à préparer ou organiser, mais certaines occasions de développement ne se représenteront plus...

La formation continue permet aux enseignants de consolider leurs compétences, de les actualiser et d'en développer de nouvelles afin d’être à la fine pointe de la recherche, de l’évolution des programmes et de la réalité scolaire. Déjà en 2000, certains acteurs du milieu affirmaient que le succès de l'implantation de la réforme à venir devait passer par la formation continue (Lachapelle et Pilotte, 2000). Il peut donc être justifié de penser que l'implantation maladroite de ladite réforme puisse être imputable en partie au manque de formation continue d'une majorité des enseignants. Des enseignants plus formés seront beaucoup plus enclins à accepter le changement et à y participer de façon active et positive.

Pourquoi ne pas rendre la formation continue obligatoire comme c'est le cas pour d'autres professions, notamment en ingénierie ? Depuis 2011, il est obligatoire pour les ingénieurs de cumuler et enregistrer 30 heures de formation continue par période de référence de deux ans, faute de quoi ils s'exposent à la radiation et la perte de leur permis de pratique.

Ce n'est qu'en mettant en place de telles balises claires, mesurables et obligatoires, que nous pourrons affirmer que nous sommes des enseignants professionnels qui prennent leur formation continue en main. À quand l'Ordre des enseignants du Québec?

**BIBLIOGRAPHIE**

Gouvernement du Québec. 2010. *Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs.* <[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/ dynamicSearch/ telecharge.php?type=3&file=/I\_9/I9R9.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/%20dynamicSearch/%20telecharge.php?type=3&file=/I_9/I9R9.HTM)>.Consulté le 2 octobre 2013.

Lachapelle, Huguette et Arlette Pilote. 2000. « Un nouveau programme… de formation continue ». *Québec français*, n° 116, p. 26-27.

Lafortune, Louise, Luc Prud’homme, Noëllle Sorin,(DIR). 2011. *Manifeste pour une école compétente.* Québec : Presse de l’Université du Québec, p. 113-114.

Nadon, Yves. 2013. Propos recueillis lors d’une conférence tenue à l’UQAM dans le cadre de la journée de valorisation de la profession enseignante (Montréal, 2 octobre 2013).